



Loi sur les produits alimentaires (RLRQ, chapitre P-29, a. 9, 1er al., par. m ou n)

Nature RESTAURATEUR

Catégorie SANS BUT LUCRATIF

Période **2025-10-01 au 2026-09-30**

Lieu ou véhicule exploité

CAMPAGNE NATIONALE D'ENTRAIDE 2025
4, PLACE VILLE-MARIE #505
MONTREAL, (Qc)
H3B 2E7

Exploitant MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

Tél. : 1 800 463-6210

Permis alimentaires
200, chemin Sainte-Foy, 10e étage
Québec (Québec) G1R 4X6

Donald Martel

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Le permis doit être affiché à la vue du public

et il n'est ni remboursable ni transférable

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL
CAMPAGNE NATIONALE D'ENTRAIDE 2025
185, RUE SAINTÉ-CATHERINE OUEST
MONTREAL, (Qc)
H2X 3X5